

# « BÂTIR ENSEMBLE »

Avril à Juin 2016 – N° 215

## BULLETIN DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE BRESSE-FINAGE

Tél. : 03 85 76 20 76

Site internet : [www.ndbresse.com](http://www.ndbresse.com)



### **Pâques.**

« Ne craignez point vous: je sais que vous cherchez Jésus le crucifié. Il n'est plus ici car il est ressuscité comme il l'avait dit ». C'est par ces paroles que l'ange annonçait aux saintes femmes la Résurrection du Christ, point central de notre foi. Les apparitions de Jésus montreront qu'il ne faut plus chercher dans le passé celui qui est actuellement vivant et présentement agissant.

Saint Pierre dira: « Jésus...Dieu l'a ressuscité et établi juge des vivants et des morts...Nous en sommes témoins... Tout homme qui croit en lui reçoit par lui le pardon de ses péchés...Repentez-vous et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ pour la rémission de ses péchés et vous recevrez le don du Saint Esprit ».

Nous ne sommes pas des gens du dehors mais des invités qui doivent prendre part à la fête des nocces. Chacun doit se dire: « C'est pour moi que le Christ est mort et ressuscité ». C'est pourquoi chaque année à la veillée pascale l'Église nous invite à renouveler les promesses de notre baptême nous rappelant que nous sommes morts au péché pour vivre une vie nouvelle dans le Christ en nous laissant transformer « diviniser » par lui pour avoir part à sa vie.

« Christ es ressuscité des morts pour que nous marchions dans une vie nouvelle... Célébrons la fête avec du pain non fermenté- la droiture et la vérité »

Joyeuses et Saintes fêtes de Pâques à tous!

Père Pontoni

### « Bâtir ensemble » :

**Parution** : tous les 3 mois : 15 mars

15 juin, 15 septembre, 15 décembre

**Participation annuelle aux frais** :10 euros

<b>Messes en semaine</b>	
<b>Lundi :</b>	10 h 00 Pierre-de-Bresse*
<b>Mardi :</b>	18 h 00 Pierre-de-Bresse
<b>Mercredi :</b>	18 h 00 Fretterans
<b>Jeudi :</b>	9 h 00 La Chapelle
<b>Vendredi :</b>	9 h 30 Lays-sur-leDoubs*
<b>*3<sup>o</sup> lundi du mois:</b> 14 h30 à la Providence	
<b>* 1<sup>er</sup> vendredi du mois :</b> 15 h Maison de retraite à Pierre-de-Bresse	

#### ☛ **Accueil**

Le lundi de 10 h à 11 h 30 à Pierre de Bresse

#### ☛ **Confessions**

le vendredi de 18 h 00 à 19 h 00 (église de Pierre de Bresse)

- ½ heure avant les offices,
- en dehors de ces heures, appeler la cure.

#### ☛ **Adoration Eucharistique :**

le jeudi de 18 h à 19 h à Pierre de Bresse.

#### ☛ **Sacrement du Baptême :**

Les baptêmes sont célébrés le dimanche à Pierre-de-Bresse après la messe.

Pour être parrain ou marraine, il faut avoir 16 ans (sauf dispense) et avoir reçu les sacrements du baptême, de la communion et de la confirmation, et mener une vie cohérente avec la foi et la mission que l'on va accomplir.

#### ☛ **Sacrement du Mariage :**

Les mariages sont célébrés dans les 16 églises de la paroisse, le samedi. Il faut prendre contact avec le célébrant au moins six mois avant la date souhaitée.

#### ☛ **Sacrement des malades**

Il confère une grâce spéciale au chrétien dont la santé est fragilisée par l'âge ou une maladie grave. Ne dites pas « on ne voulait pas déranger » ce qui est grave c'est de voir trop de personnes privées de ce réconfort et mourir sans le secours de ce sacrement.

#### ☛ **Confession et communion pascales.**

Le catéchisme indique que « Tout fidèle est tenu par l'obligation de confesser ses péchés au moins une fois par an et de recevoir la sainte communion au moins chaque année au temps pascal (de Pâques à Pentecôte) ». Il faut communier en état de grâce, donc que l'on se confesse dès que l'on se rend compte que l'on a commis un péché grave: manquement à la messe dominicale, calomnie, adultère...

#### ☛ **Pâques des malades et des personnes âgées**

Les personnes qui ne pouvant se déplacer désirent « faire leurs Pâques à domicile » et

éventuellement recevoir le sacrement des malades peuvent contacter la cure.

#### ☛ **Tarifs en vigueur dans le diocèse.**

Offrande de messe 17€  
Offrande de baptême: 60€  
Offrande de mariage: 200€  
Offrande d'obsèques: 170 €

#### ☛ **Sacrement de pénitence**

Il nous apporte le pardon de Dieu et la réconciliation avec l'Église Tout baptisé qui a l'âge de raison doit s'approcher de ce sacrement au moins une fois par an (c.989) Tout fidèle est tenu de confesser les péchés graves commis après le baptême. On entend par « péché grave ou mortel » un acte qui rompt notre communion avec Dieu, nous prive de la grâce sanctifiante. Il faut que soient réunis 3 éléments :

1°) la gravité du fait lui-même.

2°) qu'il ait été commis intentionnellement

3°) que la personne ait agi en sachant que ce qu'elle fait est mal. Il est recommandé de confesser aussi les péchés dits véniels, qui ne nous privent pas de la grâce

#### Pèlerinage de Lourdes.

**Thème du pèlerinage: « Miséricordieux comme le Père »**

**Pour notre diocèse il y aura un premier pèlerinage du 6 au 11 mai, un second du 6 au 11 juillet et le Camp des jeunes (11 à 18 ans) du 6 au 15 juillet.**

Nous avons le plaisir de faire gagner cette année 12 voyages à Lourdes. Voici les numéros qui ont été tirés au sort à la fin de la messe.

N° 221 GUYET Antoinette de Fretterans  
N° 274 PIOTELAT Jacqueline de Fretterans  
N° 664 DEMORD Marie Thérèse de La Chapelle  
N° 773 DUVERNOIS Elise de Chenoves  
N° 804 FOURNIER Roger d'Authumes  
N° 843 MATRAT Soline de La Chaux  
N° 891 PACKOWSKI Bernedette de Pierre  
N° 902 VILLOT Paul de Pierre-de-Bresse  
N° 975 CHATEAU Suzane de Pierre de Bresse  
N° 994 BUGUET Christelle de Torpes  
N° 1010 GIBOULOT Louis de Longepierre  
N° 1095 LUCENET PERCHE de Pierre

Les numéros sont valables 2 ans.

L'amicale remercie toute l'équipe de bénévoles et les personnes qui leur ont réservé un bon accueil.

Les inscriptions doivent avoir lieu avant le 20 mars pour le pèlerinage de mai et avant le 18 mai pour celui de juillet. Voir Madeleine COQUET (Tel 03 85 72 82 88 et 06 65 41 44 07)

Le mercredi 6 avril une rencontre est organisée à la salle paroissiale de Pierre de Bresse par l'amicale pour ceux qui le désirent avec repas partagé.

## Les apparitions de Guadalupe.

En allant au Mexique le Pape a déclaré que son désir le plus intime était de rendre hommage comme un fils à sa mère la Vierge de Guadalupe, Le récit le plus ancien des apparitions de la Très Sainte Vierge à l'indien Juan Diego a été rédigé par un contemporain des faits et reproduit les termes du langage familier de l'époque. C'est le dialogue d'un homme tout simple avec sa Mère

En 1521 la capitale de la civilisation Aztèque avait été prise par Cortez. Chaque année les aztèques offraient au moins 20 000 hommes, femmes et enfants en sacrifices humains à leurs dieux . En 1487, durant une cérémonie de 4 jours pour la consécration d'un nouveau temple , quelque 80 000 captifs furent tués en sacrifice humain.

Les apparitions eurent lieu en décembre 1531;Voici ce qu'en dit le récit: *Dix ans après la conquête de Mexico, la guerre se termina et il y eu la paix et c'est ainsi que la foi jaillissait petit à petit, une connaissance du vrai Dieu par lequel on vit.* L'évangélisation avançait à grand pas; Les rites macabres auxquels on se pliait pour contenter des idoles assoiffées de sang et dont les pauvres gens subissaient le fardeau semblaient loin. La délivrance qu'apportaient les sacrements et l'évangile du Christ fut comme un baume dans le cœur de ce peuple. C'est alors que Dieu voulut montrer qu'il plaçait sous le manteau de sa Très Sainte Mère l'évangélisation du nouveau continent.. Or il y avait alors, lit-on dans le récit,un pauvre homme du peuple, nommé Juan Diego. Un samedi, de bon matin, alors qu'il se rendait à Mexico pour assister au cours de catéchisme, il passa près de la colline Tepeyac et il entendit le chant de milliers d'oiseaux. Il entendit une voix qui lui disait « *Juanito, Juan Dieguito* ». Jubilant de joie il grimpa au sommet de la colline et vit une dame qui se tenait debout et lui dit d'avancer. S'approchant d'elle, il s'émerveilla de sa grandeur surhumaine; ses vêtements brillaient comme le soleil; la falaise sur laquelle reposaient ses pieds étincelait de lumière comme entourée de pierres précieuses et la terre resplendissait comme un arc-en-ciel. Elle lui demanda : « *Juanito le plus humble de mes fils où vas-tu?* » Il répondit: « *Ma souveraine, ma bien aimée, je dois atteindre ta maison à Mexico pour suivre mon instruction sur les choses divines qui nous sont enseignées les prêtres délégués de Notre Seigneur* ».La Sainte Vierge dit alors quelle était sa volonté. « *Sache et comprends bien, le plus humble de mes fils que je suis la toujours vierge Sainte*

*Marie, Mère du Vrai Dieu pour qui nous existons,du créateur de toute choses, seigneur du ciel et de la terre. J'aimerais qu'une église soit érigée ici ,afin que je puisse vous montrer et vous donner mon amour, ma compassion, mon aide et ma protection, parce que je suis votre mère miséricordieuse, à vous, à tous les habitants de cette terre et à tous ceux qui m'aiment, m'invoquent et ont confiance en moi. J'écoute leurs lamentations et je remédie à leurs misères, leurs détresses et leurs peines. Afin d'accomplir ce qu'exige ma clémence, va au palais de l'évêque et tu lui diras que je désire qu'ici, une église soit construite en mon honneur; tu lui raconteras dans les moindres détails ce que tu as vu et admiré et ce que tu as entendu.. Sois assuré que je te serai très reconnaissante et que je te récompenserai, parce que je te rendrai heureux et digne de récompense pour les efforts et la fatigue que tu vas endurer pour cette mission. Voilà, tu as entendu mes instructions, mon humble fils, va et fais tous tes efforts ».*

Or on ne crut pas l'indien quand il révéla à l'évêque tout ce que la Vierge lui avait confié. Très peiné il revint à la colline pour faire part à la Vierge de l'échec de son ambassade et lui demander d'envoyer quelqu'un de plus important que lui. Marie répondit: « *Écoute, ô le moindre de mes fils tu dois comprendre que j'ai de nombreux serviteurs et messagers qui je peux confier l'accomplissement de mon message et l'exécution de mon désir mais c'est toi que je sollicite et demande de m'aider afin que par ta médiation mon vœu soit accompli. Je t'implore toi le moindre de mes fils et t'ordonne d'aller voir demain l'évêque. Tu y vas en mon nom et tu lui fais connaître mon vœu selon lequel je lui demande la construction d'une église. Dis-lui que c'est moi la toujours vierge Sainte Marie, Mère de Dieu qui t'ai envoyé* ». (à suivre)



## **Rencontre historique du pape François et de Cyrille patriarche de Moscou et de toutes les Russies**

C'est à Cuba, carrefour mondial et symbole d'épreuves et de drames, que sur le chemin qui le conduisait au Mexique le Saint Père, a rencontré durant deux heures le patriarche dans une salle de l'aéroport de La Havane. Cette rencontre, la première de l'histoire a été conclue par une solennelle déclaration commune dont voici des extraits:

Notre regard se porte avant tout vers les régions du monde où les chrétiens subissent la persécution. En de nombreux pays du Proche Orient et d'Afrique du Nord, **nos frères et sœurs en Christ sont exterminés par familles, villes et villages entiers.**

Nous nous inclinons devant le martyre de ceux qui au prix de leur vie témoignent de la vérité de l'évangile, **préférant la mort à l'apostasie du Christ.** Nous croyons que ces martyrs de notre temps issus de diverses Églises, mais unis par une commune souffrance, sont un gage de l'unité des chrétiens.

Attestant de la haute valeur de la liberté religieuse, nous rendons grâce à Dieu pour le **renouveau sans précédent de la foi chrétienne qui se produit actuellement en Russie et en de nombreux pays d'Europe de l'Est,** où des régimes athées dominèrent pendant des décennies. Aujourd'hui les chaînes de l'athéisme militant sont brisées et en de nombreux endroits les chrétiens peuvent librement professer leur foi. En un quart de siècle ont été érigés des dizaines de milliers d'églises, ouverts des centaines de monastères

Dans le même temps nous sommes préoccupés par la situation de tant de pays où les chrétiens se heurtent de plus en plus souvent à une restriction de la liberté religieuse, du droit de témoigner de leurs convictions religieuses et de vivre conformément à elles. En particulier, nous voyons que **la transformation de certains pays en société sécularisées, étrangères à toute référence à Dieu et à sa vérité, constitue un sérieux danger pour la liberté religieuse.** Nous sommes

préoccupés par la limitation des droits des chrétiens, voire de leur discrimination, lorsque certaines forces politiques, guidées par l'idéologie d'un sécularisme agressif s'efforcent de les pousser aux marges de la vie publique.

La famille est le centre naturel de la vie humaine et de la société. Nous sommes inquiets de la crise de la famille dans de nombreux pays. Orthodoxes et catholiques, partageant la même conception de la famille, sont appelés à témoigner que celle-ci est un chemin de sainteté, manifestant la fidélité des époux dans leur relations mutuelles, leur ouverture à la procréation et à l'éducation des enfants, la solidarité entre les générations et le respect pour les plus faibles.

La famille est fondée sur **le mariage, acte d'amour libre et fidèle d'un homme et d'une femme.** L'amour scelle leur union, leur apprend à se recevoir l'un l'autre comme don. Le mariage est une école d'amour et de fidélité. Nous regrettons que d'autres formes de cohabitation soient désormais mises sur le même plan que cette union, tandis que la conception de la maternité et de la paternité comme vocation particulière de l'homme et de la femme dans le mariage sanctifiée par la tradition biblique est chassée de la conscience publique.

Nous appelons chacun au respect du droit inaliénable à la vie. **Des millions d'enfants sont privés de la possibilité même de paraître au monde. La voix du sang des enfants non nés crie vers Dieu**

Le développement de la prétendue euthanasie conduit à ce que les personnes âgées ou infirmes commencent à se sentir être une charge excessive pour leur famille et la société en général.

Nous sommes aussi préoccupés par le développement des technologies de reproduction biomédicale, car la manipulation de la vie humaine est une atteinte aux fondements de l'existence de l'homme créé à l'image de Dieu. Nous estimons notre devoir de rappeler l'immutabilité des principes moraux chrétiens, fondés sur le respect de la dignité de l'homme appelé à la vie, conformément au dessein de son Créateur.

## JUBILE DE LA MISÉRICORDE.

**Le Jubilé.** Dans la Bible le jubilé tous les 50 ans, devait remettre en ordre les relations à l'intérieur de la communauté: on redistribuait les terres, effaçait les dettes et affranchissait les esclaves. Le pape Boniface VIII a inauguré les jubilé catholiques en 1300, en les associant à l'indulgence exceptionnelle du jubilé, pour qui faisait le pèlerinage de Rome.

L'année sainte avait lieu tous les 100 ans puis ce sera tous les 50 ans. Des années saintes exceptionnelles ont été décrétées en 1933 et en 1983 pour célébrer le jubilé de la rédemption. Le jubilé de la miséricorde fait partie des jubilé exceptionnels.

**L'indulgence** est à distinguer du sacrement de pénitence par lequel Dieu pardonne les péchés que nous avons confessés et pour lesquels nous éprouvons un sincère repentir. L'indulgence est une remise des peines temporelles dues à nos péchés. La peine temporelle est un processus de nécessaire purification, soit ici bas, soit au Purgatoire après la mort, pour nos péchés, même pardonnés en confession. L'Eglise puise dans le trésor de grâces que nous vaut la Passion du Christ, les mérites de la Vierge Marie et des saints, pour nous libérer totalement ou partiellement de la peine temporelle due pour nos péchés. Concrètement il faut s'être confessé, avoir communié et prier aux intentions du Saint Père. ( Pour le jubilé de la miséricorde on ajoute à cela le passage de la porte de la miséricorde à la cathédrale d'Autun, à Paray le Monial, à Ars, à la cathédrale de Dijon, au sanctuaire de l'Enfant Jésus à Beaune, à la basilique de Dôle ou à l'église des Cordeliers à Lons le Saunier...).

**Les censures** sont des peines canoniques attachées à certaines actions graves. Les censures sont l'excommunication, l'interdit et la suspense. La plus connue est celle pour crime d'avortement. Seul le prêtre qui a reçu une délégation à cet effet peut relever d'une censure. Durant l'année jubilaire, le Pape a accordé à tous les prêtres la faculté d'absoudre de la censure d'excommunication pour avortement.

## Inhumation dans la terre ou crémation dans le feu, que choisir?

Si depuis 1963, l'Eglise catholique n'interdit plus la crémation, elle donne toujours sa préférence à la pratique traditionnelle de l'inhumation précédée de la célébration à l'église en présence du corps. Pourquoi? Parce que les chrétiens ont une haute estime et un grand respect du corps, et croient en la résurrection. Le chrétien ne dit pas « *j'ai un corps* », mais « *je suis un corps* ». Le corps n'est pas un objet, il fait partie intégrante de la personne humaine et, à ce titre, mérite un infini respect. Au baptême, le corps est marqué par l'onction de l'huile sainte qui le consacre dans l'Esprit Saint. Par la résurrection, le corps sera transformé en un corps spirituel, gardant son visage unique et personnel, vivant de la vie même de Dieu, dans la lumière de l'éternel Amour et la communion des saints. Au cours de la célébration à l'église, le défunt sera remis à Dieu, corps, esprit et âme, tel qu'il fut au cours de son existence terrestre. Jésus-Christ nous enseigne que Dieu fait de tout être humain sa demeure. Le corps est temple de l'Esprit Saint.

Que dire aujourd'hui de la crémation? Nous respectons les familles qui la choisissent pour leurs défunts. Pourtant, telle qu'elle est pratiquée en France, la crémation nous interroge. Elle réduit le corps à une sorte de néant puisqu'il ne restera dans les cendres aucune trace de l'ADN de la personne. Elle est brutale, contrairement aux traditions religieuses d'Extrême Orient qui l'accompagnent de rites sur plusieurs semaines-rappelons que ces traditions n'attachent pas au corps l'importance que lui donne le christianisme.

Par respect du corps appelé à revivre dans l'éternité, nous choisissons l'inhumation de nos défunts. « *Jésus, nous le croyons est mort et ressuscité; de même, nous le croyons, ceux qui se sont endormis, Dieu, à cause de Jésus, les emmènera avec son Fils... Retenez ce que je viens de dire, et reconfortez-vous les uns les autres* ». (1Th 4,14-18)

Christophe DUFOUR, archevêque d'Aix et Arles



## **Canonisation d'un jeune laïc mexicain martyr.**

Le pape François a décidé de proclamer saint le jeune José Sanchez del Rio qui désirait s'engager avec ses frères lorsque en 1926 la guerre civile éclata lorsque le gouvernement franc-maçon voulut supprimer la religion catholique, mais sa mère s'y opposa. Le général cristero\* Gorostieta refusa aussi de l'enrôler en raison de son jeune âge. Le jeune garçon insista car il voulait donner sa vie au Christ. Finalement il fut accepté comme porte drapeau. Au cours d'une bataille, le 25 janvier 1928, le cheval du général fut tué et José donna le sien afin que le général puisse s'échapper et continuer la lutte. Il se défendit avec courage mais fut capturé. En prison il priait le chapelet tous les jours et écrivit une lettre à sa mère disant qu'il était prêt à mourir pour Dieu.

Le 10 février 1928, les troupes l'obligèrent à se diriger vers le cimetière après lui avoir coupé la plante des pieds et à marcher dans du sel. On le contraignit à marcher pieds nus autour du cimetière. Sur ce sentier pierreux maculé du sang des pieds du pauvre José, son bourreau lui promit que s'il disait « mort au Christ Roi » il aurait la vie sauve mais il répondit « longue vie au Christ Roi » (cri de ralliement des cristeros). José dut creuser sa propre tombe. Voyant qu'il n'arriverait pas à le faire renier sa foi en Jésus Christ, son bourreau lui déchargea son pistolet dans la tête ; il avait 14 ans.

\*les cristeros sont les mexicains qui s'étaient soulevés pour défendre leur foi.

## **Mois de mai, mois de Marie. Récite ton chapelet :**

En aimant Marie, nous aimons Dieu. Jésus l'a aimée comme sa mère et nous devons l'imiter, même si personne n'aimera Marie comme Jésus l'a aimée. Plus l'âme s'approche de Marie, plus elle devient pure, plus sa foi se fait vive, son amour rayonnant. Aimer Marie, c'est la voie la plus simple vers la sainteté. Dans le chapelet, nous contemplons les mystères du Christ avec les yeux de Marie. Dans le chapelet même le plus petit redécouvre sa vocation de baptisé et acquiert une extraordinaire capacité d'intercession auprès

de Dieu. Marie, elle même, recueille les prières des humbles et leur donne une puissante faculté d'imploration auprès du trône de Dieu. Le rosaire fait descendre pour ainsi dire la lumière du Christ dans toutes les circonstances et les difficultés de la vie et élève et purifie tout.

Il aura lieu les lundis, mardis et vendredis à 17h30 à Pierre de Bresse, le mercredi à 15h à Pierre de Bresse et à 17h30 à Fretterans. Le jeudi pendant l'adoration à Pierre de Bresse et le vendredi à 14h30 à La Chapelle. Le dimanche à 20h à la chapelle de Grandmont.

## **Pèlerinage du doyenné de la Bresse Paray le Monial. Samedi 2 avril 2016 Ouvert à toutes les générations!**

Programme:

9h30 conférence par un chapelain

11h Passage de porte de la miséricorde et messe à la chapelle des apparitions

12h30 repas tiré du sac

14h Démarche de la miséricorde

15h Chapelet animé de la miséricorde

16h temps libre

17h Départ

Passage du bus à Pierre de Bresse à 6h45, St Germain du Bois à 7h15, St Martin 7h45.

Inscription à la Paroisse avant le 27/3 Adulte 15€ enfant 5€

En cette année sainte de la Miséricorde vous pouvez aussi participer au groupe de prière qui se réunit à 15 h (qui est l'heure de la Miséricorde demandée par Jésus à sainte Faustine) le mercredi à l'église de Pierre



## La Famille.

**La famille est la base dans le dessein du Seigneur et toutes les forces du mal visent à la démolir, car elles savent qu'en la détruisant, elles ébranleront les fondements du dessein de Dieu.**

**La guerre du Malin contre le Seigneur est une guerre dirigée contre la famille. Cette guerre est l'essence de sa guerre contre le Seigneur parce que la famille est l'image de Dieu.**

**Depuis le commencement de la création de cet univers, le méchant s'acharne à détruire la famille qui est le fondement du dessein de Dieu. La famille est le lieu où l'homme entre en communication avec Dieu et avec ses frères. Sans elle, cette relation serait détruite et rien ne pourrait la compenser, et si l'homme essaie de la réparer par des moyens humains, elle deviendrait fragile et tordue, et avec elle, toute l'humanité subirait un mal qui l'inclinerait vers la mort inéluctable.**

(Saint Charbel Makhlouf)

## Nos joies...nos peines

**Nous avons célébré les funérailles chrétiennes de:**

Bernard CAILLET	le 17 décembre à Bellevesvre
Andrée BARON	le 24 décembre à Pierre de Bresse
Emilienne LEMIERE	le 26 décembre à Pierre de Bresse
Denise COLAS	le 28 décembre à Pierre de Bresse
Jeanne CAMUS	le 29 décembre à Fretterans
Andrée CHABOT	le 30 décembre à Pierre de Bresse
Christian HAUTEVELLE	le 6 janvier à Charette
Suzanne FAMY	le 8 janvier à Saint Bonnet
Robert MORIZOT	le 12 janvier à Frontenard
Valentine TRULLARD	le 13 janvier à Fretterans
Georges COLAS	le 14 janvier à Pierre de Bresse
Marie Madeleine MATRAT	le 15 janvier à Frontenard
Germaine BON	le 21 janvier à Charrette
Marcelle MARHLINS	le 21 janvier à Pierre de Bresse
Renée MARTIN	le 22 janvier à Mouthier
Bernard MAGNY	le 23 janvier à Torpes
Charles LABRANCHE	le 25 janvier à Charrette
Henriette MICONNET	le 3 février à Pierre de Bresse
Gisèle SIMERAY	le 3 février à Mouthier
Andrée LARDERET	le 4 février à Mouthier
Jacqueline MALATERRE	le 6 février à Pierre de Bresse
Yvonne MIGNARD	le 8 février à Mouthier
Colette DEMAIZIERE	le 12 février à Pierre de Bresse
Jacques PEROTTI	le 22 février à Pierre de Bresse
Marie Thérèse GUERRET	le 23 février à La Chapelle Saint Sauveur.
Marthe TRULLARD	le 2 mars à Fretterans
Roger DAULON	le 3 mars à Saint Bonnet
Suzane BOUCELOT	le 8 mars à Fretterans.
Jean FICHOT	le 10 mars à Pierre de Bresse

Le père Xavier BEAL qui a été curé de Torpes, Mouthier et Bellevesvre nous a quitté le 9 décembre dans sa 87<sup>e</sup> année et la 59<sup>e</sup> année de son sacerdoce Natif de Petit-Noir il s'était retiré à Lons le Saunier.

# HORAIRES des MESSES PAROISSE NOTRE-DAME de BRESSE-FINAGE

## Avril- Mai- Juin 2016

<i>Dimanche de la miséricorde</i>			
<i>Dimanche 3 avril</i>	9 h Saint Bonnet	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h 00 Pourlans
3° dimanche de Pâques Samedi 9 avril	17 h 30 La Racineuse	19 h 00 Terrans	
<i>Dimanche 10 avril</i>	9 h Bellevesvre	10 h 30 Pierre-de-Bresse	18 h Longepierre
4° dimanche de Pâques Samedi 16 avril	17 h30 La Chaux		19H00 Frontenard
<i>Dimanche 17 avril</i>	9 h Fretterans	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h Lays
5° dimanche de Pâques Samedi 23 avril	17 h 30 Charette		19h 00 F Authumes
<i>Dimanche 24 avril</i>	9 h La Chapelle	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h Mouthier
6° dimanche de Pâques Samedi 30 avril	17h30 La Chaux		19 h00 Fretterans
<i>Dimanche 1° mai</i>	9h Bellevesvre	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h La Racineuse
<i>Ascension</i>			
Mercredi 4 mai	17h30 Torpes		19 h 00 Charette
Jeudi 5 mai	9h Saint Bonnet	10 h 30 Pierre-de-Bresse	18 h Longepierre
7° dimanche de Pâques Samedi 7 mai	17h30 Terrans		19 h 00 La Chaux
<i>Dimanche 8 mai</i>	9h Fretterans	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h Bellevesvre
<i>Pentecôte</i>			
Samedi 14 mai	17 h 30 Saint Bonnet		19 h Frontenbard
<i>Dimanche 15 mai</i>	9h La Chapelle	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h Mouthier
<i>dimanche de La Trinité</i>			
<i>Dimanche 22 mai</i>	9h Bellevesvre	10h30 Pierre de Bresse	18 h Pourlans
<i>Fête du Saint Sacrement</i>			
Samedi 28 mai	17h30 Authumes		19h Charette
<i>Dimanche 29 mai</i>	09h Fretterans	10h 30 Pierre-de-Bresse	18 h Lays
10° dimanche Samedi 4 juin	17h30 La Chaux		19 h00 Torpes
<i>Dimanche 5 juin</i>	9 h Saint Bonnet	10h30 Pierre-de-Bresse	18 h Longepierre
11° dimanche Samedi 11 juin	17 h30 La Racineuse		19 h 00 Frontenard
<i>Dimanche 12 juin</i>	9h La Chapelle	10 h 30 Pierre-de-Bresse	18 h Mouthier
12° dimanche Samedi 18 juin	17 h30 Charette		19 h Authumes
<i>Dimanche 19 juin</i>	9 h Bellevesvre	10h30 Pierre de Bresse	18 h Pourlans
13° dimanche Samedi 25 juin	17 h 30 Terrans		19 h La Chapelle
<i>Dimanche 26 juin</i>	9 h Fretterans	10 h 30 Pierre de Bresse	18 h Lays.



